



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 14 mai 2025, une consultation parallélisée d'une durée de 3 mois (92 jours), **du mardi 10 juin 2025 au mardi 09 septembre 2025, clôture de la consultation**, est ouverte à la demande du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, préalable à la réalisation, sur le territoire de la commune de Noyers-sur-Cher, du giratoire des Martinières en lieu et place du carrefour entre la RD976 et la route des Martinières (VC19-VC06).

Le Préfet de Loir-et-Cher est chargé d'organiser la consultation.

Le dossier soumis à consultation du public est consultable sur le site internet suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6243>

Le dossier est également consultable en version papier en mairie de Noyers-sur-Cher : 54 rue Nationale - BP 13 pendant toute la durée de la consultation, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- lundi et mardi de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
- mercredi de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
- jeudi de 08h30 à 12h15
- vendredi de 08h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30

Le public pourra formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur le site internet de consultation du dossier dans la partie dédiée aux observations.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat, dans la rubrique Publications/publications légales/enquête publique à l'adresse :

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>.

Le tribunal administratif d'Orléans a désigné Monsieur Roland LESSMEISTER, en qualité de commissaire enquêteur.

Le public pourra également formuler ses remarques sur un registre ouvert à cet effet lors des deux réunions publiques prévues qui se tiendront : Salle polyvalente de Noyers-sur-Cher - 54 rue Nationale :

- ◆ **Le mardi 17 juin 2025 à 18h30**
- ◆ **Le jeudi 28 août 2025 à 18h30**

Pendant toute la durée de la consultation, toute correspondance peut être adressée à Monsieur Roland LESSMEISTER, commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Noyers-sur-Cher - 54 rue Nationale - BP 13 - 41140 Noyers-sur-Cher.

Le dossier peut être communiqué sur demande aux frais du demandeur à la direction départementale des territoires de Loir-et-Cher (ddt-seb@loir-et-cher.gouv.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public sur le site internet de la consultation, en mairie de Noyers-sur-Cher ainsi qu'à la direction départementale des territoires pendant un an à compter de la date de clôture de la consultation. Ces documents seront également accessibles sur le site internet de la préfecture de Loir-et-Cher <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques> pendant une durée d'un an.